

Le 17 juin 2004-06-17

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Projet de réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 9 juin dernier par laquelle vous demandez la perception du ministère à propos de la création d'une réserve aquatique sur la rivière Ashuapmushuan en considérant son potentiel archéologique inventorié.

À la lumière des connaissances que nous avons, notre perception du projet est positive puisqu'il ne compromet aucunement la conservation de la ressource archéologique présente sur les 40 sites identifiés par le ministère au début des années 1990.

Il va sans dire que, dans le cadre d'un nouveau projet touchant l'aménagement de la rivière à des fins autres que patrimoniales et/ou écotouristique, un nouvel avis serait nécessaire de la part du ministère.

Je vous prie d'accepter, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,



Michel Bonneau

c.c. M. Yves Laliberté, directeur par intérim, Direction du Patrimoine, MCC